

Compte Rendu du Conseil Municipal du Vendredi 20 juin 2014

Présents : Fabienne PERN-SAVIGNAC, Patrick OGBURN, Gérard BOUISSET, Georgette TILLON, Alexandre TARTINI, Françoise RÉVELLI, Éric DUJARDIN, Damien COURDESSES, Jocelyne CAROMELLE, Claude JOUANY, Patricia SERAYSSOL.

Absents excusé :

Cathy BAYOL, Nicole CASTEX, Philippe DAURE.

Absents :

Jean-Luc CAGNAC

Secrétaire de Séance :. Georgette TILLON,

Madame le Maire donne lecture du dernier compte rendu, approuvé et paraphé par tous.

DÉLIBÉRATIONS :

I – Election des délégués et suppléants pour former le collège électoral sénatorial.

Suite à l'arrêté établi par le préfet, le conseil municipal est convoqué le 20 juin 2014 pour désigner leurs délégués et suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.

Suite à l'élection sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : Fabienne PERN SAVIGNAC, Gérard BOUISSET et Georgette TILLON.

Suppléants : Alexandre TARTINI. Françoise RÉVELLI et Éric DUJARDIN

II – Prix du ticket de cantine

Madame le Maire rappelle le tarif actuel du prix du repas à la cantine :

- enfant, 2,40 €,

- adulte, 3,70 €.

Il est proposé d'augmenter à 2,45 € pour les enfants et 3,80 € pour les adultes.

VOTE : POUR : 14

III –Attribution du marché de voirie communale programme 2014 :

Suite à l'appel d'offres concernant les travaux de voirie 2014, 5 entreprises sur les 6 sollicitées ont répondu. La commission d'appel d'offres, en partenariat avec le cabinet conseil « Voirie Concept et Réseau » a analysé les réponses et 2 entreprises ont obtenu la même note.

Il est proposé au conseil de voter pour choisir :

Vote : EUROVIA : 11

ETPLV : 2

Abstention : 1

L'entreprise EUROVIA est retenue.

III – Projet d'éclairage public Grand Rue

Madame le maire rappelle que certains types de lampe d'éclairage public seront interdits à partir de 2015. Une proposition a été présentée pour remplacer toutes les lampes de la Grand Rue et profiter de l'aide départementale du Syndicat Départemental d'Énergie.

Il est proposé de voter pour signer une convention avec SDE pour la réalisation de ce projet.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

IV –Réalisation d'un emprunt pour l'acquisition d'une tondeuse frontale John Deere :

Madame le Maire informe le conseil municipal de la vétusté du trateur tondeuse.

Elle propose que la commune se dote d'un véhicule type Tondeuse Frontale JOHN DEERE pour le remplacer.

L'achat sera réalisé au moyen d'un prêt de 20 000.00 € à taux zéro, auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées. La durée de remboursement sera de 42 mois avec quatre échéances constantes de 5000.00 €.

Madame le maire propose de voter pour accepter cette proposition :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

QUESTIONS DIVERSES :

- Constitution du jury d'assise 2015 :

Tous les ans le tribunal demande une liste de 3 personnes susceptibles d'être sollicitées.

Ont été tirés au sort :

Madame JOURDES Béatrice née GUIRAL

Monsieur HERRAIZ Sébastien

Monsieur MALLEBRANCHE Sylvain

Madame le maire informe, suite aux décisions prises pour réactualiser le matériel, que le tracteur épareuse Landini, la banquetteuse et le tracteur John Deere ont été vendus pour un montant total de 22 800 €.

Une banquetteuse, un nouveau tracteur sont commandés et les travaux d'épareuse seront confiés à une entreprise.

La séance est levée à 21 h 30.